



Inondation

Recommandations pour prévenir et protéger contre les risques à la santé et à la sécurité pour les travailleurs

Cette fiche présente des recommandations pour prévenir les accidents et les maladies professionnelles pouvant survenir lors de dégât d'eau majeur causé par une inondation ou une pluie diluvienne.

Lors d'intervention à domicile ou dans un milieu qui n'est pas un point de service CISSMO

Les principaux risques à contrôler sont:

- L'exposition à des moisissures;
- L'exposition à de l'eau souillée;
- Morsure d'animaux (surtout chien);
- L'électrocution;
- Les chutes;
- L'exposition au monoxyde de carbone reliée à l'utilisation de pompe;
- La possibilité d'être percuté par un arbre endommagé à la suite de vent violent.

Étape 1 Planifier votre intervention:

- Évaluer l'environnement à votre arrivée et lors de votre intervention pour identifier les risques et assurer les moyens de prévention et de protection appropriés. En cas de doute, référez-vous à votre gestionnaire;
- Ayez dans votre véhicule une trousse de base incluant une paire de chaussures fermées antidérapantes, masques N95 pour lequel vous êtes ajustés, une lunette ou une visière de sécurité, lingette et gel hydroalcoolique.

Étape 2 Ajuster les interventions pour les prochaines visites

- Documenter les problématiques observées, remplir les formulaires de déclarations d'événements accidentels (DEA) ou de situations à risques et aviser votre supérieur pour qu'un plan de prévention respectant les obligations en matière de LSSSS, des droits des usagers et de la LSST soient mis en place;
- Advenant que le milieu présente un risque mettant en péril votre santé ou votre sécurité, ne pas intervenir, aviser immédiatement votre gestionnaire pour connaître la démarche à suivre et les mesures à assurer pour la sécurité de l'utilisateur ou suivre le protocole en vigueur, s'il y a lieu.

Électrocution

Évitez tout risque d'électrocution avant de donner un service à l'utilisateur pour soin d'assistance à domicile:

- Si vous observez une accumulation d'eau en présence de prise électrique ou d'équipements branchés. Ne pas intervenir dans cette pièce. Évitez tout contact avec les appareils électriques (ex. : télévision, lampe, frigo, cafetière, etc.) ou les rallonges électriques avec l'eau;
- Demander à l'utilisateur de couper l'alimentation électrique dans la zone inondée, si possible.

Portez des bottes de caoutchouc si nécessaire en tout temps s'il y a de l'eau sur le plancher.

Chute

- Observer l'état des planchers et des escaliers avant de circuler dans un espace;
- Ne pas circuler sur une surface instable, endommagée ou qui semble s'affaisser;
- Discuter avec l'utilisateur pour réaliser l'intervention dans un environnement en bon état (se référer à l'info-POR évaluation des risques en matière de sécurité à domicile <https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/info-por-evaluation-des-risques-en-matiere-de-securite-domicile>).



Intoxication au monoxyde de carbone

L'utilisation d'équipements à combustion (gaz, essence, etc.) tels les pompes et les génératrices peuvent causer des intoxications graves et mortelles en rejetant du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore.

- Ne jamais utiliser ces équipements à l'intérieur;
- En présence de symptômes (ex. : mal de tête, étourdissements, fatigue, nausées) OU si un avertisseur sonne dans le bâtiment, quitter les lieux et composer le 5555 ou le 911. Ne pas réintégrer les lieux avant l'autorisation des pompiers.

Advenant des travaux de nettoyage au domicile

- L'eau souillée peut contenir des microbes, des particules de sol, des résidus de produits chimiques, etc., qui peuvent occasionner des irritations ou des infections de la peau surtout au contact d'une plaie (ex.: coupure, blessure) ou de gastro-entérite si l'eau ou les objets souillés sont portés à la bouche;
- La présence de moisissures à l'intérieur d'une habitation peut causer ou aggraver les symptômes suivants : irritation des yeux, du nez et de la gorge, congestion et écoulement nasal, éternuement, toux, respiration bruyante ainsi que développée ou aggravée des problèmes liés aux allergies respiratoires et à l'asthme;
- Portez toujours l'équipement de protection adapté aux tâches que vous effectuez (gants, lunette de protection, jaquette, N95 avec test d'ajustement à jour).

En cas de blessure

- Nettoyez immédiatement à l'eau potable et au savon toute blessure, même mineure. Si la blessure est profonde ou souillée, consultez un médecin;
- Recouvrez les plaies d'un pansement étanche;
- Aviser votre gestionnaire le plus rapidement possible et compléter la DEA.

Consignes additionnelles après l'inondation à transmettre à l'utilisateur pour prévenir les moisissures

- Inviter l'utilisateur à ouvrir les fenêtres de son domicile pendant et après l'inondation afin de bien aérer les lieux;
- Proposer à l'utilisateur d'installer des ventilateurs ou des déshumidificateurs pour aider à assécher les lieux et de réduire le taux d'humidité dans l'air.

Infos complémentaires à inclure:

Procédure clinique

[https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/pro-10355-evaluation-des-risques-en-matiere-de-securite-domicile/telechargement/-](https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/pro-10355-evaluation-des-risques-en-matiere-de-securite-domicile/telechargement/)

Collecte de données en matière de sécurité à domicile

[https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/cli-60597-collecte-de-donnees-en-matiere-de-securite-domicile/telechargement/-](https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/cli-60597-collecte-de-donnees-en-matiere-de-securite-domicile/telechargement/)

Guide d'intervention en fonction du risque en matière de santé à domicile

[https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/pro-10355-annexe-guide-interventions-en-fonction-du-risque-en-matiere-de-securite-domicile/telechargement/-](https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/pro-10355-annexe-guide-interventions-en-fonction-du-risque-en-matiere-de-securite-domicile/telechargement/)

Infos complémentaires à inclure:

Veuillez contacter le PPMET : ssmet.prevention.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

